

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS SUR PIED D'ÉPICÉA, DE CHÊNE ET DE HÊTRE, DE 1960 À 2014 EN WALLONIE

SAMI BEN MENA – DIDIER MARCHAL – ÉTIENNE GÉRARD

Comment a évolué le prix du bois sur pied en Wallonie depuis 50 ans ? Cette évolution a-t-elle été la même que d'autres matières premières ? Les prix sont-ils semblables à ceux de nos voisins français ? Cet article, basé notamment sur une analyse statistique, tente de répondre à ces questions et de donner quelques conseils aux propriétaires dont les bois sont soumis aux fluctuations pas toujours favorables du marché.

En 2013, les forêts bénéficiant du régime forestier (forêts des propriétaires publics) ont permis de mettre sur le marché plus de 480 000 m³ de feuillus et environ 1 000 000 m³ de résineux. Les volumes les plus importants se concentrent essentiellement sur trois essences : l'épicéa (83 % des volumes résineux mis en vente), le hêtre (41 % des volumes feuillus mis en vente) et les chênes indigènes (34 % des volumes feuillus mis en vente). En termes de superficie, ces

essences sont largement répandues en Wallonie (figure 1).

Des analyses sur l'évolution des prix des trois essences principales ont déjà été réalisées sur des périodes plus courtes^{1,2}. Nous avons entrepris ici de réaliser les analyses sur une période de plus de 50 ans, avec l'objectif de pouvoir dégager de grandes tendances et des informations utiles pour la gestion forestière. Même si les analyses sont basées sur les ventes de bois des forêts

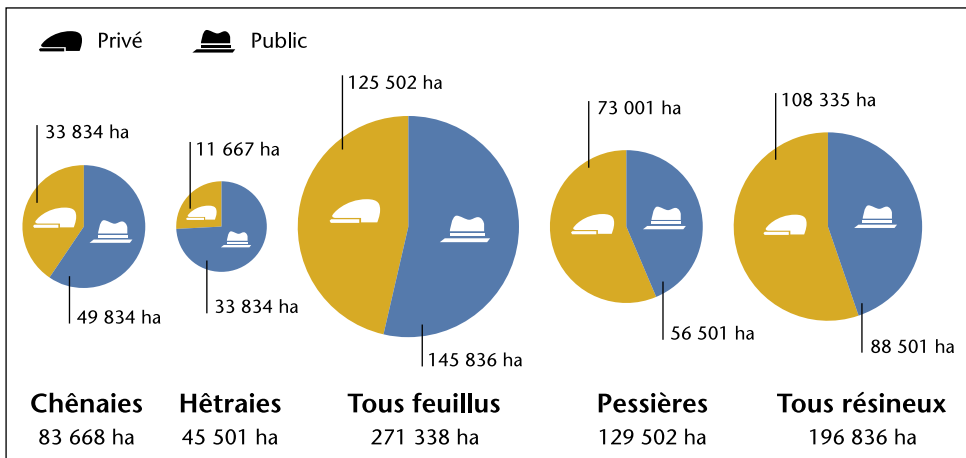


Figure 1 – Surfaces des principales essences forestières wallonnes et répartition selon les propriétaires publics et privés (source : Inventaire permanent des Ressources forestières de Wallonie, situation 2014).

des propriétaires publics, les gestionnaires privés pourront néanmoins y trouver des renseignements intéressants.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie suivie ici s'inspire de celle utilisée par GERKENS et GÉRARD². Nous la rappelons brièvement. Les chiffres qui servent de base à l'analyse sont les prix par mètre cube de bois sur pied, obtenus au cours des ventes d'automne dans les forêts bénéficiant du régime forestier. Il s'agit de valeurs moyennes, toutes qualités confondues, pour l'ensemble de la Wallonie, calculées à partir des ventes significatives des cantonnements du Département de la Nature et des Forêts, pondérées en fonction du volume mis en vente par ceux-ci. Les trois essences étudiées sont l'épicéa commun, le hêtre et les chênes indigènes (chêne sessile et chêne pédonculé). En 2013, elles représentaient plus de 85 % des volumes mis sur le marché en forêt de propriétaires publics.

Deux catégories type de grosseur (circonférence mesurée à 1,50 mètre de hauteur) ont été choisies, respectivement : 40-60 et 90-120 cm pour les résineux ; 120-150 et 200-250 cm pour les feuillus. Ces catégories sont représentatives des bois de trituration (40-60 cm), des petits sciages industriels (120-150 cm) et des sciages de gros bois (90-120 cm en épicéa, 200-250 cm pour les feuillus).

L'étude de GERKENS et GÉRARD² ayant été réalisée en 2003, il a fallu déterminer les chiffres des années ultérieures. Pour cela, un outil informatique existant a été intégré au système EFOR de gestion des données du Département de la Nature et des Forêts. Ce module d'analyse des prix de vente des bois en forêts des propriétaires publics est issu de recherches menées dans le contexte de l'Accord-cadre de recherche et vulgarisation forestières et est basé sur l'analyse statistique d'un grand nombre de lots⁴. Il a permis d'estimer les prix des catégories susmentionnées pour les années 2004 à 2014.

L'évolution des prix sur une période de plus de 50 ans est suivie selon deux formes : en euro courant d'une part et en euro constant d'autre part, permettant de tenir compte de l'indice des prix à la consommation. L'année 2013 ayant été choisie comme année de base, le prix courant se rapportant à chaque année est converti en « équivalent euro de 2013 ». Il faut savoir que de 1960 à 2014, la monnaie a perdu 85,5 % de sa valeur. En d'autres termes, un euro de 2014 vaut 6,9 fois moins qu'un équivalent euro de 1960.

* Effectivement, en décembre 2014 et janvier 2015, le cours du baril de pétrole a fortement chuté pour des raisons qui sont davantage de nature politique et stratégique (lutte de pouvoir et frein aux nouvelles méthodes de production).

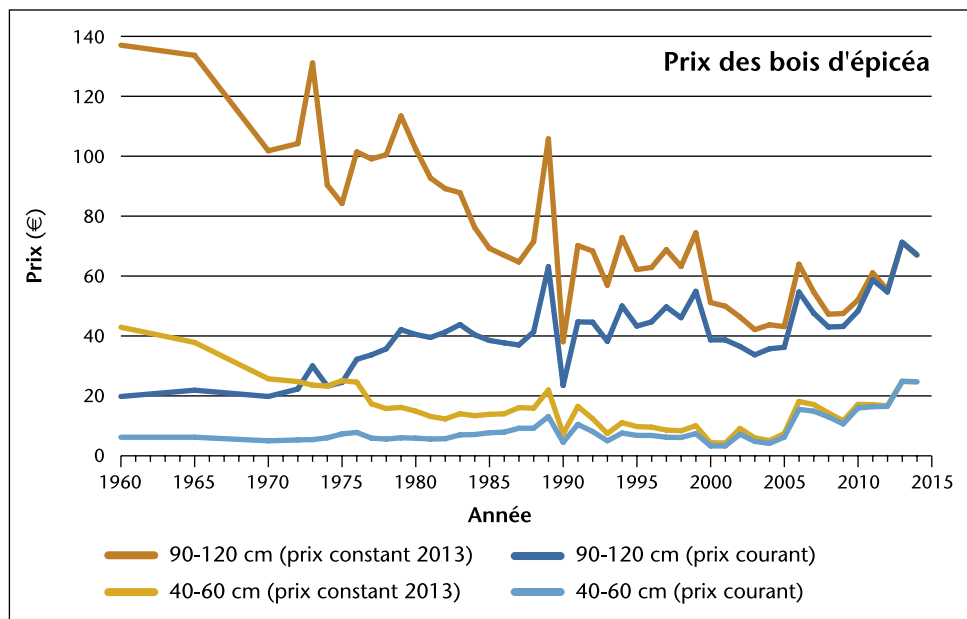
Il faut noter qu'au moment de rédiger cet article (décembre 2014), l'année 2014 n'est pas complètement terminée. Alors que les chiffres relatifs au bois et à l'indice des prix à la consommation sont quasiment fixés, le prix du pétrole peut encore subir une importante variation durant le mois de décembre*.

ANALYSE ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le bois d'épicéa commun

Deux faits marquants se dégagent de la figure 2, et ce pour les deux catégories de bois : les tempêtes de 1990 et 2000. En effet, on peut noter une chute importante des prix après une envolée en 1989 et un redressement en 1999. Même si les tempêtes de Noël 1999 n'ont pas touché la

Figure 2 – Évolution du prix du bois d'épicéa en euro courant et en euro constant 2013, de 1960 à 2014 pour les classes de circonférence 40-60 et 90-120 cm.



Belgique, il est évident qu'elles ont eu un impact significatif sur le marché des bois en Wallonie.

Bien que les variations des courbes des deux catégories de bois présentent un certain parallélisme, les bois de 40-60 cm de circonférence subissent de moins grandes fluctuations de leur prix. Il faut dire que, depuis 1990, les fluctuations des prix des bois de 90-120 cm sont importantes d'une année à l'autre.

Alors que le graphique en euro courant laisse penser qu'à ce jour, le prix d'un mètre cube de grume a été multiplié par trois et demi depuis 1960 pour les gros bois et par quatre pour les petits bois, le graphique en euro constant indique qu'en fait ce prix a été divisé par deux. L'augmentation

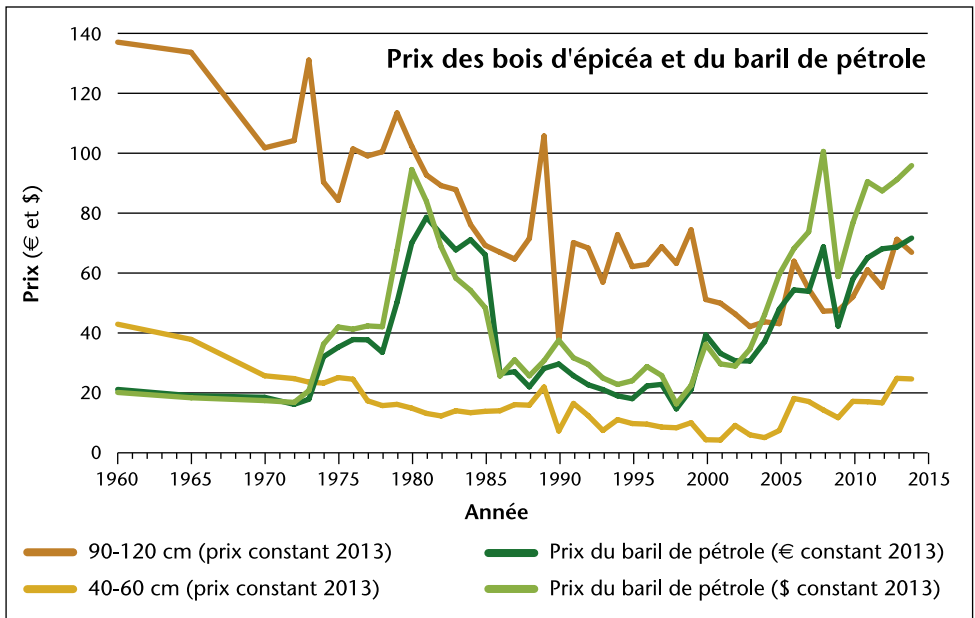
du prix du bois n'a donc pas compensé l'inflation.

À titre de comparaison, on peut superposer les courbes en euro constant à celle de l'évolution du prix du baril de pétrole, coté à New-York (figure 3).

On peut voir que le prix du baril a été multiplié par près de quatre et demi entre 1960 et 2014 et ce, en dollar constant ! On observe donc une variation complètement opposée du prix des deux matières premières. Néanmoins, la tendance de ces cinq dernières années montre une légère croissance pour le bois.

En France, l'ONF a aussi établi une courbe des prix en euro constant de 2012 (figure 4). Hormis une décroissance des prix

Figure 3 – Comparaison de l'évolution du prix du bois d'épicéa avec le prix du baril de pétrole^{8,9}.



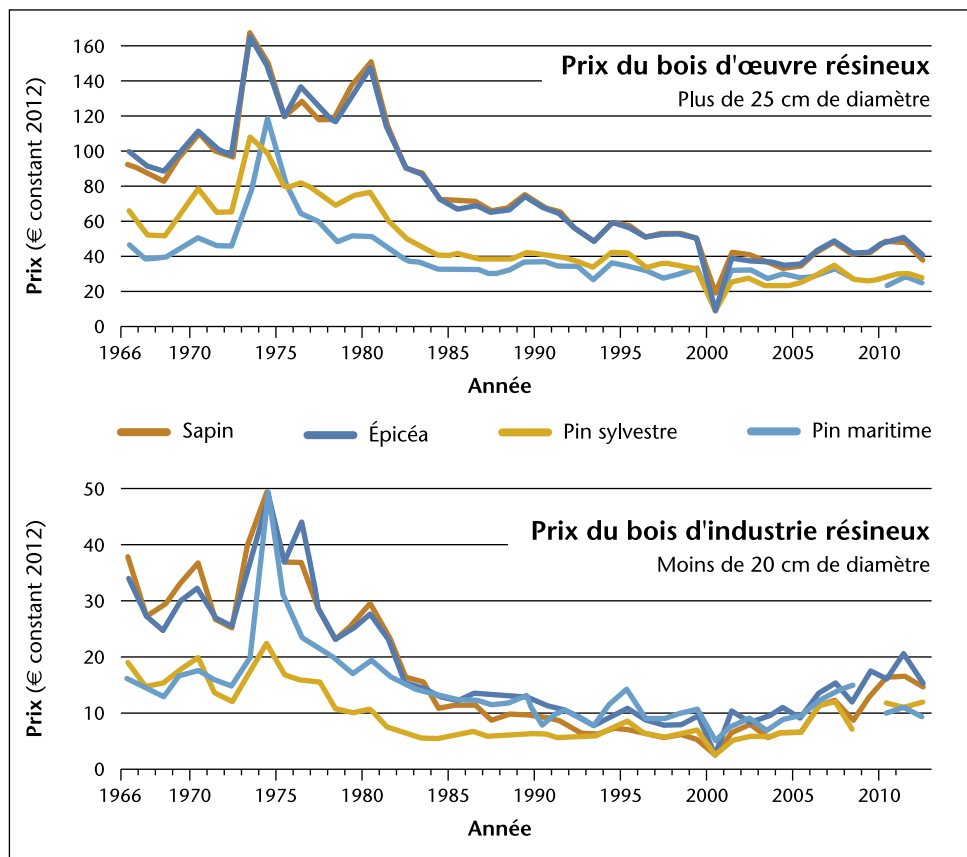


Figure 4 – Prix du bois résineux en France, entre 1966 et 2012, en euro constant de 2012. Au-dessus : prix du bois d'œuvre résineux (diamètre 25 cm et plus). En dessous : prix du bois d'industrie résineux (diamètre 20 cm et moins) (source : ONF¹⁰).

avec une légère remontée dans les dernières années, les similitudes sont parfois limitées. L'effet des tempêtes de 1990 est absent du graphe français. Par contre, les tempêtes de 2000 sont assez nettement marquées. Mais alors que la Wallonie a mis quelques années à s'en remettre, la France a vu le prix des bois revenir à son niveau antérieur l'année suivante.

Le bois de chêne indigène

Les courbes en euro courant montrent une forte croissance des prix entre 1973 et 1978, suivie d'une quasi constance jus-

qu'en 2004 (figure 5). Vient alors une seconde croissance marquée surtout pour les gros bois. Mais alors qu'elle permettait à peine de rattraper le niveau de 1978, cette croissance sera coupée dans son élan par la crise en 2009. Les prix actuels semblent avoir regagné le niveau des années '80 et début '90, niveau auquel on peut espérer qu'ils se maintiennent.

Les tempêtes de 1990 et 2000 ne semblent pas avoir eu d'influence sur les prix des bois de chêne vu les faibles volumes touchés.

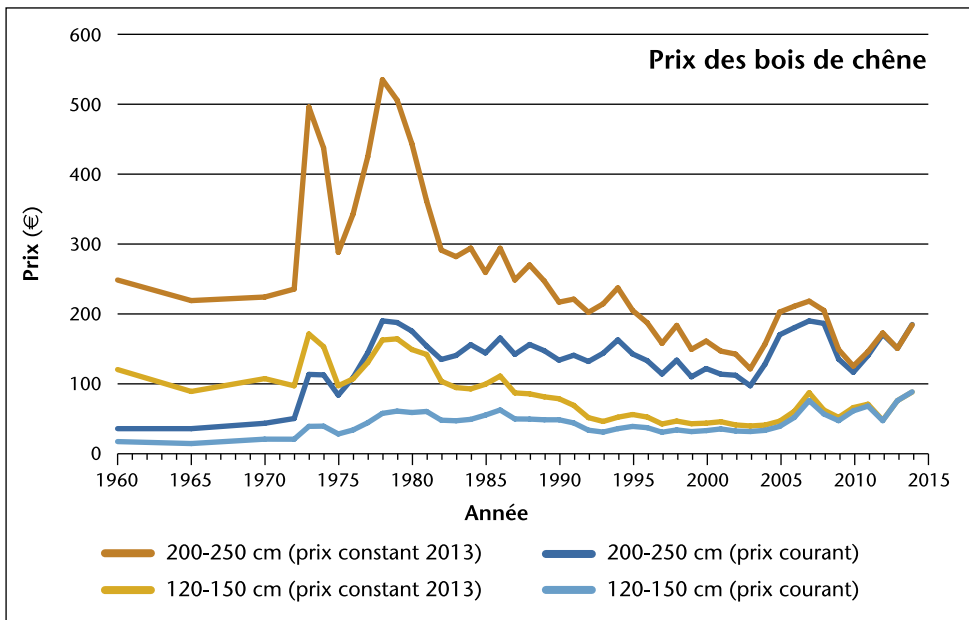
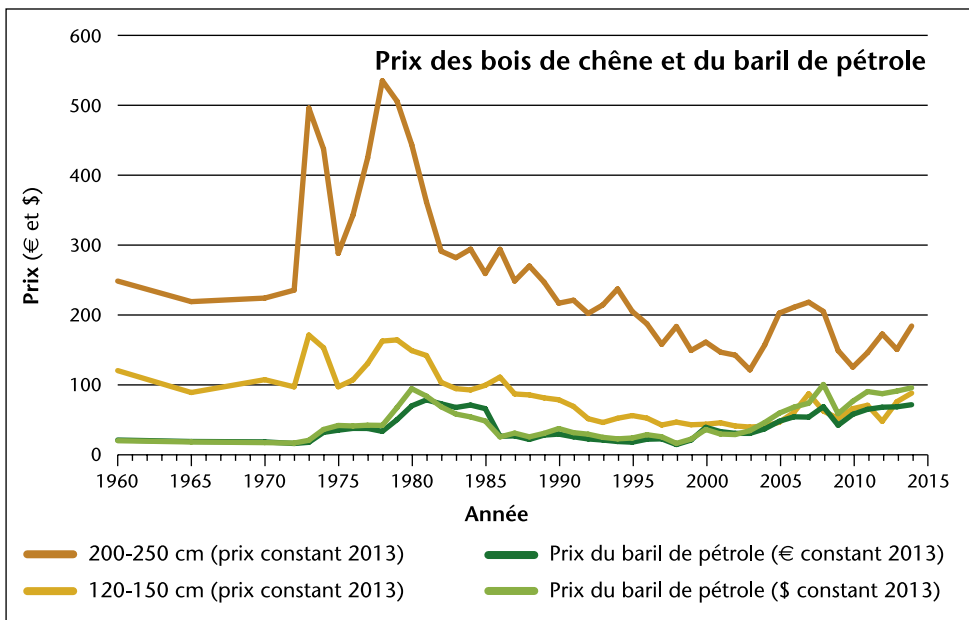


Figure 5 – Évolution du prix du bois des chênes indigènes en euro courant et en euro constant de 2013, de 1960 à 2014 pour les classes de circonférence 120-150 et 200-250 cm.

Figure 6 – Comparaison de l'évolution du prix du bois de chêne avec le prix du baril de pétrole^{8,9}.



Alors que la courbe des prix en euro courant montre une multiplication des prix par cinq entre 1960 et 2014, la courbe des prix en euro constant montre, sans surprise, que le prix de 2014 correspond à environ 75 % du prix de 1960. À titre anecdotique, on peut noter que le prix en euro constant du bois de 200-250 cm de circonférence de 2014 équivaut quasiment au prix en euro constant d'un bois de 120-150 cm de circonférence de 1973 ou 1978.

Si on compare à nouveau les courbes du bois à celle du baril de pétrole, on retrouve évidemment des évolutions globales opposées (figure 6). Par contre, il est intéressant de constater un certain parallélisme entre les envolées et chutes des prix des deux matières premières, telles que dans les années '70 et 2000.

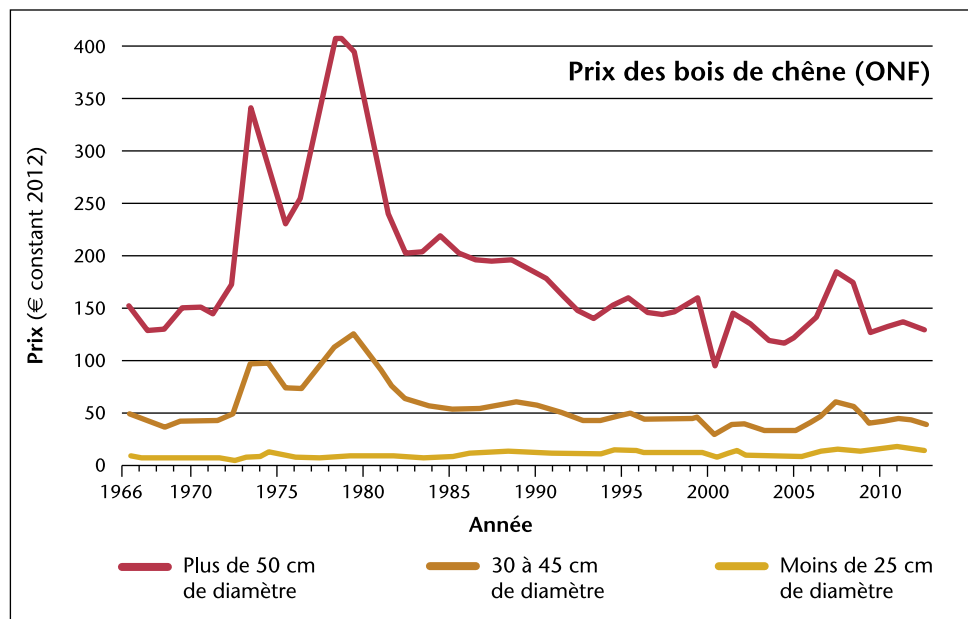
La courbe établie par l'ONF en France est reprise dans la figure 7. On peut observer une grande similitude d'allure avec les courbes wallonnes. Les niveaux des courbes sont toutefois différents, en raison d'une différence de catégories de circonférence prises en compte.

Le bois de hêtre

En euro courant, le bois de hêtre a régulièrement crû jusqu'en 1997 (figure 8). Par la suite, les gros bois ont subi une chute vertigineuse, alors que les 120-150 cm ont maintenu leur niveau et même légèrement augmenté.

On note toutefois une chute ponctuelle mais appuyée des prix en 1990, en raison des tempêtes de cette année. Le même phénomène s'observe à partir de 2003, consécutivement à la mise en vente

Figure 7 – Prix du bois de chêne en France, entre 1966 et 2012, en euro constant de 2012 (source : ONF¹⁰).



de très gros volumes de hêtres scolytés dès 2000.

Alors qu'en euro courant entre 1960 et 2014, le prix du bois de hêtre est multiplié par trois et demi pour les bois de 200-250 cm et par quatre pour les bois de 120-150 cm, le prix en euro constant est divisé par deux pour les bois de 200-250 cm et par 1,6 pour les bois de 120-150 cm. En 2010, les prix des deux catégories de bois étaient mêmes confondus ! Ces chiffres ainsi que l'allure générale des courbes démontrent une plus grande stabilité pour les bois de 120-150 cm que pour les bois de 200-250 cm.

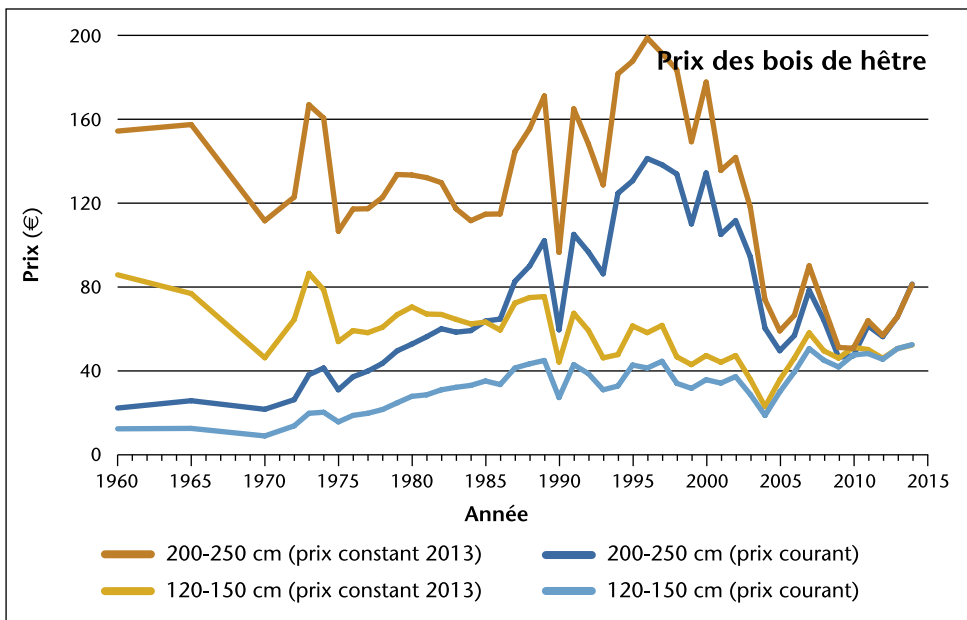
Alors qu'entre 1990 et 2003 les prix des bois de 200-250 cm étaient jusqu'à quatre fois plus élevés que les prix des bois de 120-150 cm, leur rapport n'est plus

aujourd'hui que de un et demi. Même avant la période faste, ce rapport conservait une valeur moyenne proche de deux. Le producteur peut donc se demander quel est l'intérêt de conserver ses gros hêtres, si ce n'est dans l'espoir d'une nouvelle période permettant la valorisation des gros bois.

Lorsqu'on compare les courbes en euro constant à celle du prix du baril de pétrole, on constate une espèce de symétrie opposée entre la courbe des bois de 200-250 cm et celle du baril de pétrole (figure 9). Mais comme pour les autres essences, l'évolution globale du prix du bois reste inversée par rapport à celle du pétrole.

La courbe des prix établie par l'ONF en France est reprise dans la figure 10. Sans être tout-à-fait parallèles, les courbes

Figure 8 – Évolution du prix du bois de hêtre en euro courant et en euro constant de 2013, de 1960 à 2014 pour les classes de circonférence 120-150 et 200-250 cm.



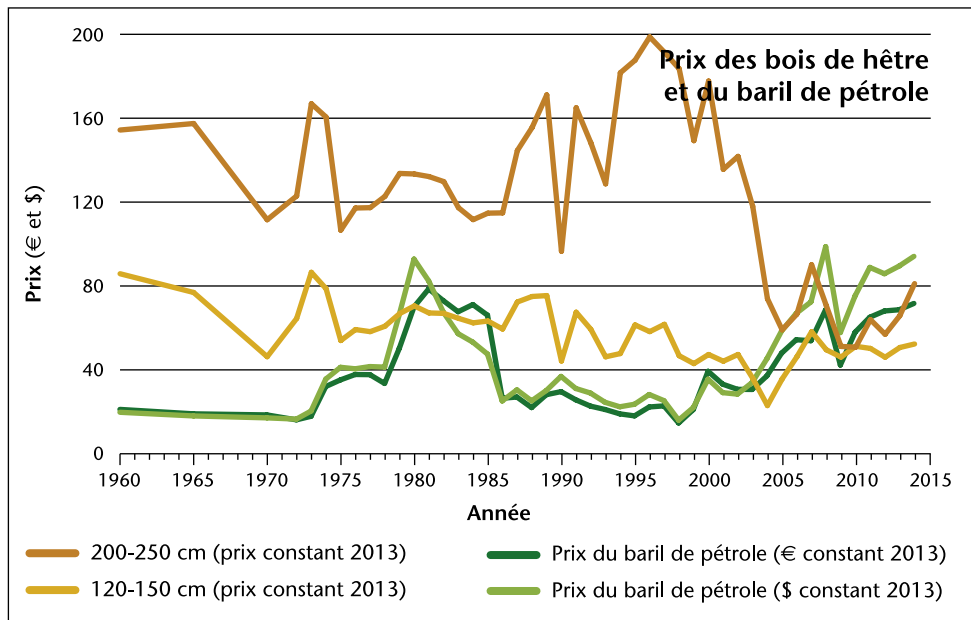
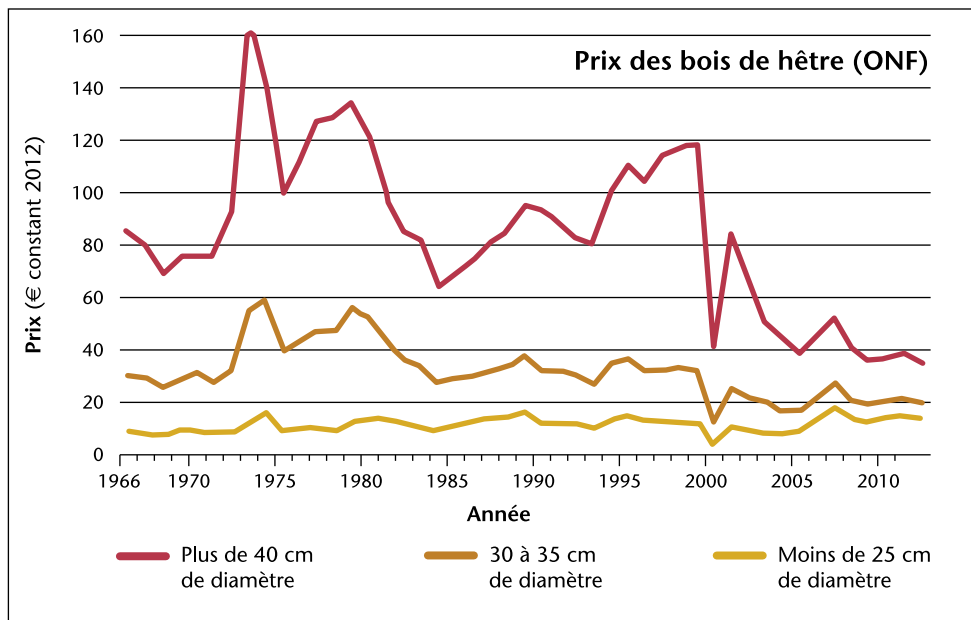


Figure 9 – Comparaison de l'évolution du prix du bois de hêtre avec le prix du baril de pétrole^{8,9}.

Figure 10 – Prix du bois de hêtre en France, entre 1966 et 2012, en euro constant de 2012 (source : ONF¹⁰).



françaises et wallonnes présentent des points communs plutôt marqués : envolée en 1973 suivie d'une chute 2 ans plus tard, croissance à partir du milieu des années '80, chute vertigineuse au début des années 2000. Ici aussi, les niveaux de prix diffèrent entre courbes françaises et courbes wallonnes, en raison des différentes catégories de circonférence prises en compte.

Les trois essences

L'observation de l'ensemble des courbes en euro constant semble déterminer trois groupes de produits :

1. Les sciages de gros bois de chêne qui, tout au long de la période, ont conservé un prix largement supérieur à tous les autres types de bois.
2. Les petits sciages industriels, les sciages résineux et les sciages de gros bois de hêtre, ces derniers ne s'étant démarqués que dans les années '90 et début 2000.
3. Le bois de trituration résineux.

Alors que GERKENS et GÉRARD² (2004) indiquaient, à raison à l'époque, que le hêtre était devenu une essence de première valeur en ce qui concerne les gros bois, il n'en est apparemment plus rien à l'époque actuelle.

Il est utile de replacer ces informations dans le contexte mondial du marché du bois. D'après la *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2010-2011*⁵, on a assisté à un redressement de la demande de produits forestiers en 2010 en Europe, après la chute due à la crise économique en 2008 et 2009. Par ailleurs, il est important de souligner que la Chine exerce une influence considérable sur les marchés des produits forestiers. D'autre part, deux faits importants ont marqué l'année 2013⁶. Le

premier concerne l'entrée en vigueur, le 3 mars 2013, du Règlement sur le bois de l'Union Européenne. Celui-ci a pour objet d'empêcher la circulation de bois issu d'une récolte illégale entre les États membres de l'Union Européenne. Le second est l'augmentation de la superficie des forêts certifiées dans le monde (PEFC, FSC ou autres systèmes). En effet, entre mai 2012 et mai 2013, le pourcentage de l'offre mondiale de bois rond issu de forêts certifiées a été estimé à 28,3 %, soit 501 millions de mètres cubes de bois rond. En termes de superficie, le cap des 10 % de forêts certifiées au niveau mondial a été franchi. De manière plus précise, on peut retenir les chiffres suivants pour la Belgique et les pays limitrophes (Luxembourg, France, Allemagne, Pays-Bas) : plus de 13 millions d'hectares de forêt sont certifiés PEFC et 816 000 hectares sont certifiés FSC. Au total, cela représente une part de 47 % de forêt certifiée³.

Notons également que, depuis quelques années, on observe une tendance au développement de produits innovants à haute valeur ajoutée, développés à partir de bois⁷.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

En résumé, on observe que :

- le bois est une matière première dont l'augmentation de prix en monnaie courante ne compense pas l'effet de l'inflation ;
- les gros bois présentent des fluctuations de prix beaucoup plus sensibles que les bois de plus petites dimensions.

Pour maintenir une rentabilité suffisante, le propriétaire forestier doit donc veiller à

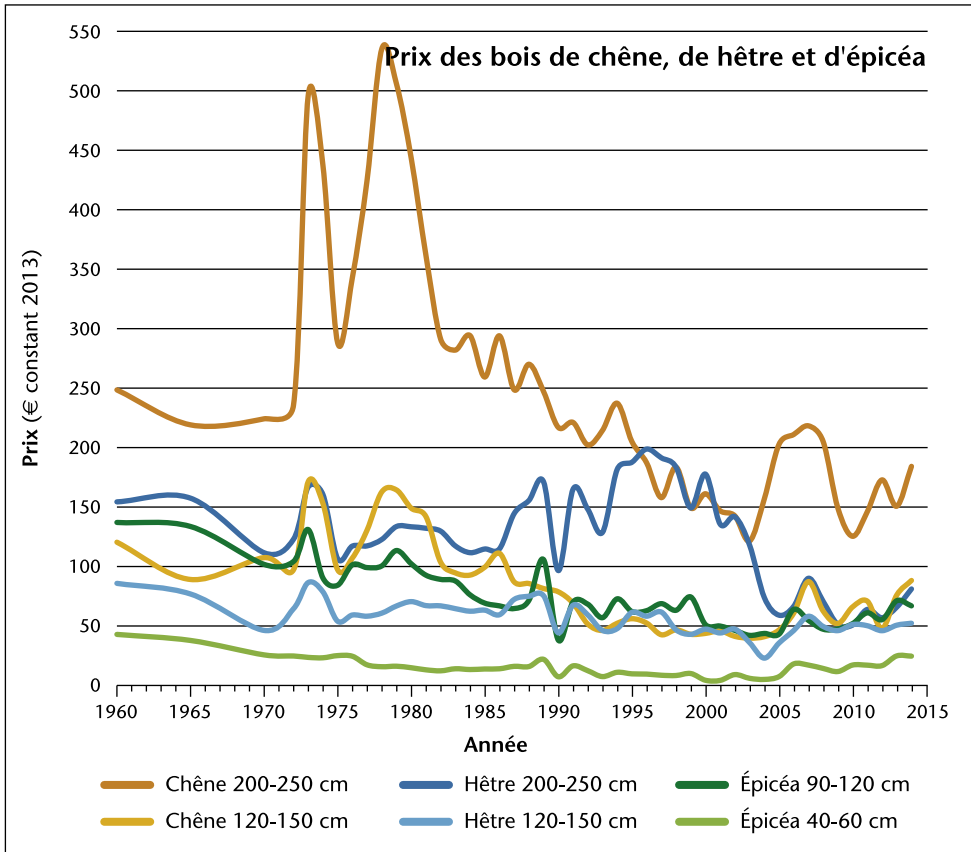


Figure 11 – Évolution du prix des trois essences en Wallonie, en euro constant de 2013.

diminuer les coûts. À cet égard, la sylviculture Pro Silva offre de nombreux avantages par le maintien d'un matériel sur pied optimal, en limitant les travaux de façon à bénéficier des processus naturels et en les ciblant sur la qualité.

Dans la futaie régulière résineuse, l'élagage de pénétration à 2 mètres devrait être limité et ne pas porter sur l'entièreté des tiges sous peine de dépenser de 1000 à 1100 €/ha. Il conviendra plutôt d'effectuer un élagage à grande hauteur sur cent tiges par hectare. Dans le cas du douglas, le coût peut être estimé à 350 €/ha jus-

qu'à 6 mètres de hauteur et 700 €/ha jusqu'à 10 mètres.

Dans la futaie régulière, des éclaircies dynamiques permettront de raccourcir le terme d'exploitabilité et d'augmenter le taux interne de rentabilité.

Par ailleurs, les surdensités de grand gibier constituent le facteur le plus pénalisant sur la rentabilité que le loyer de chasse ne réussit pas à compenser. Une clôture de protection contre le grand gibier revient à 3000 €/ha avec un effet très fort sur le taux interne de rentabilité.

La forêt la plus rentable devra être résiliente et être dans le meilleur état sanitaire possible. Dès lors, y compris dans la réalité du changement climatique, diverses mesures sont à privilégier :

- diversification des essences pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ;
- diversification des provenances génétiques (rôle du Comptoir à graines de Marche-en-Famenne, régénération naturelle) ;
- diversification des structures des peuplements ;
- gestion raisonnée des rémanents pour maintenir la fertilité des sols ;
- actualisation du *Fichier Écologique des Essences* pour prendre en compte notamment le facteur hydrique, particulièrement pendant la période de végétation ;
- protection du patrimoine sol au cours des travaux d'exploitation.

Produire du bois de qualité et diversifier les produits restent essentiels car ce qui a de la valeur aujourd'hui n'est pas forcément ce qui en aura demain... et inversement. En effet, les peuplements d'épicéa récoltés aujourd'hui ont été plantés à l'époque où la demande de bois de mine était importante.

Accroître la quantité de bois certifié (PEFC en ce qui concerne la Wallonie) sur le marché du bois reste également un élément important. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ GÉRARD É. [1989]. L'évolution du prix des bois vendus sur pied. *Forêt Wallonne* 3 : 17-20.
- ² GERKENS M., GÉRARD É. [2004]. Évolution des prix de l'épicéa, du chêne et du hêtre en

tre 1960 et 2003. *Forêt Wallonne* 68 : 20-26.

- ³ OEWB [2013]. *PanoraBois Wallonie 2012-2013*. Marche-en-Famenne, Office Économique Wallon du Bois, 62 p.
- ⁴ SANCHEZ C., HÉBERT J., RONDEUX J. [2004]. Analyse des prix de ventes des bois en forêts publiques. *Forêt Wallonne* 73 : 30-34.
- ⁵ UNECE-FAO [2011]. *Forest Products, annual market review 2010-2011*. UNECE-FAO, Forestry and Timber Section, Genève, 155 p.
- ⁶ UNECE-FAO [2013]. *Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013. Études de Genève sur le bois et la forêt, n° 33*. UNECE-FAO, Forestry and Timber Section, Genève, 141 p.
- ⁷ UNECE-FAO [2014]. *Forest Products Annual Market Review 2013-2014. Geneva Timber and Forest Study Paper 36*. UNECE-FAO, Forestry and Timber Section, Genève, 132 p.
- ⁸ www.2000watts.org, consulté le 01/12/2014.
- ⁹ fxtop.com, consulté le 01/12/2014.
- ¹⁰ www.onf.fr/filiere_bois/sommaire/informations/chiffres_cles/chiffres_cles/20091222-124757-262717/@@index.html, consulté le 30/07/2014.

SAMI BEN MENA

sami.benmena@spw.wallonie.be

DIDIER MARCHAL

didier.marchal@spw.wallonie.be

ÉTIENNE GÉRARD

Direction des Ressources forestières,
Département de la Nature et des Forêts,
D GARNE, SPW

Avenue Prince de Liège 7
B-5100 Jambes